

Dans une dynamique du provisoire, un consensus des animateurs de pastorale des CEGEP

Note explicative

Les animateurs de pastorale des C.E.G.E.P. voulaient exprimer collectivement leur opinion par rapport aux questions de plusieurs ordres qui gravitaient autour des services de pastorale dans les C.E.G.E.P.; ils voulaient, en outre, pour eux-mêmes, rendre plus rigoureuse et plus systématique leur réflexion au sujet de leur présence et de leur tâche dans le milieu collégial; voilà les deux raisons qui les ont amenés à entreprendre une démarche dont le terme est le présent texte.

Ils ont d'abord fait appel à un expert en théologie pour une rédaction préliminaire du document; cette première rédaction fit ensuite l'objet d'une étude de la part de l'exécutif de l'assemblée des animateurs; de ceci surgit une seconde rédaction, celle-ci envoyée aux animateurs regroupés en assemblée régionale qui en firent une critique approfondie; celle-ci posait les grandes articulations d'une rédaction définitive; cette rédaction définitive fut arrêtée en juin 1973, au congrès provincial de tous les animateurs de pastorale des C.E.G.E.P.; tous les paragraphes furent votés point par point, pour en arriver à un consensus sur l'ensemble du document.

Nous voulons insister sur le caractère provisoire et circonstanciel de ce texte; il ne prétend pas présenter une étude exhaustive et hautement scientifique sur la question; il veut tout simplement présenter, à titre d'in-

formation, la position des animateurs de pastorale des C.E.G.E.P. à un moment précis de leur réflexion collective. À ce titre, il constitue pour nous un document de travail qui demande à être prolongé, peut-être dépassé même, dans le futur.

Les animateurs de pastorale
des C.E.G.E.P.,
par Denis PLAMONDON, président

Depuis leur fondation qui s'échelonne à partir de 1967, la plupart des C.E.G.E.P. du Québec ont placé des services de pastorale dans leur organigramme. Ces services ont été et sont encore une expérience d'Église dont on n'est pas près de mesurer toute la signification. À notre connaissance peu d'études complètes ont été faites sur le sujet, ceci s'expliquant par la difficulté de réaliser de telles études après cinq années d'existence. Nous voudrions toutefois tenter d'exprimer ici la conscience que nous avons développée de notre rôle d'animateur de pastorale en milieu C.E.G.E.P. et élaborer certaines perspectives d'avenir.

LA SITUATION

La situation des services de pastorale dans les C.E.G.E.P. varie selon les régions, les milieux, les personnes en place. Elles est marquée également par un passé qui diffère plus ou moins d'un C.E.G.E.P. à un autre. On peut toutefois relever des caractéristiques communes.

Une ligne d'évolution

Les services semblent tout d'abord avoir suivi une même ligne d'évolution. Au début, les animateurs ont voulu former au C.E.G.E.P. une communauté chrétienne. Le modèle pastoral auquel ils se référaient était plus ou moins implicitement livré par les anciens collèges classiques ou par l'action catholique. Mais conscients du peu de participation étudiante à une telle pastorale, répondant à des besoins variés exprimés par le milieu, sensibilisés de plus en plus aux problèmes humains que posait la croissance démographique et conséquemment organisationnelle des C.E.G.E.P., inspirés d'une théologie et d'une pédagogie plus attentives à l'homme, les animateurs, compte tenu de leurs personnalités, ont diversifié les modèles pastoraux et ils se sont engagés progressivement dans des tâches éducationnelles dites d'«animation» ou d'«humanisation». Cet état qui prévaut actuellement n'est pas sans poser certains problèmes concernant surtout la spécificité de la pastorale.

Face à cette situation, il y a des options diverses. Concernant la respecification du service de pastorale ou son mode de présence, certains orientent leur action dans la ligne de l'animation spirituelle: se situant au cœur des mouvements spirituels modernes tant chrétiens que non chrétiens, ils se proposent d'aider les étudiants à assumer la dimension spirituelle de l'existence. D'autres animateurs essaient d'inventer une présence pastorale se proposant surtout d'explicitier la dimension socio-politique de l'évangile dans le contexte du C.E.G.E.P. Concernant les structures, la majorité des animateurs privilégient la présence du service de pastorale dans l'organigramme du C.E.G.E.P. Certains songent à une transformation du service en une organisation indépendante de l'organisation scolaire. Quelques-uns ont opté ou sont sur le point d'opter pour le retrait du service de pastorale dans leur C.E.G.E.P. Pour ces derniers la présence des chrétiens au C.E.G.E.P. ne peut donner lieu actuellement à une organisation reconnue officiellement par le C.E.G.E.P. Enfin, concernant tant les modes que les structures, d'autres animateurs encore n'optent pas pour une orientation mais oscillent entre plusieurs.

Un facteur déterminant: le phénomène «jeunesse»

Cet état de fait dont nous venons de parler s'explique sans doute par plusieurs facteurs. L'un de ces facteurs doit être toutefois mentionné à cause de l'importance qu'il a représentée et représente encore dans tous les C.E.G.E.P.: l'attitude des étudiants. Nous avons mesuré au cœur de notre action le fossé qui se creuse entre l'Église et le phénomène jeunesse actuel. Nous pensons cependant que ce phénomène ne peut être expliqué uniquement par les causes intraecclésiales et qu'il ne peut être isolé des bouleversements culturels actuels.

Aussi un choix s'imposait entre une présence pastorale de type traditionnel, c'est-à-dire représentant des objectifs de catéchisation, de sacramentalisation, de regroupement communautaire au sein de l'Église catholique, et une présence pastorale de type renouvelé plus attentive aux valeurs vécues par le milieu et aux démarches personnelles des individus ou des petits groupes; nous avons senti en effet que l'action pastorale ne pouvait plus adopter le modèle dominant. En fait, il y a eu chez les animateurs un désir profond de «naturalisation» à la mentalité de ce nouveau milieu qu'est le C.E.G.E.P., et aussi une volonté d'action prophétique; il n'était pas toujours possible de dire en quoi ce cheminement était ou pouvait devenir chrétien.

La conclusion que nous pouvons tirer de cette expérience est que les questions fondamentales auxquelles la foi se propose de répondre ne sont plus, en général, adressées à l'Église ou à ses représentants en tant que tels; que l'évangélisation, du moins dans ses formulations théologiques actuelles, est marginale par rapport à la culture jeune et que l'appartenance à l'Église catholique même post-conciliaire a peu ou pas de signification pour la majorité des jeunes cegepiens.

Une crise d'identité

Depuis leur existence, les services de pastorale sont rattachés à deux communautés: l'Église et le C.E.G.E.P. Ce double rattachement pose un certain nombre de problèmes. Notons que ces problèmes se posent avec des variantes selon les C.E.G.E.P. et les diocèses. En leur fond toutefois, ils apparaissent communs. Plusieurs animateurs ont du mal à identifier le lien qu'ils ont avec l'Église diocésaine. Même si peu d'animateurs ont été contrecarrés dans leurs projets, plusieurs souffrent du fossé qui se creuse toujours davantage entre leur conscience chrétienne et les institutions ecclésiastiques. Solidaires des jeunes par une présence constante auprès d'eux et fidèles à leur propre évolution personnelle, ils sont devenus distants à l'en-

droit de l'Église officielle. Certains perçoivent que leur action pastorale est entravée par des images que véhicule le milieu sur l'Église et que parfois l'Église elle-même contribue à entretenir. Ce lien avec l'Église diocésaine est rendu encore plus difficile parfois par l'absence d'une concertation diocésaine vis-à-vis la réalité scolaire.

À la difficile appartenance à l'Église en tant que pasteur s'ajoute une non moins difficile appartenance au C.E.G.E.P. Ce n'est un secret pour personne que les services de pastorale sont remis en question dans plusieurs C.E.G.E.P. On questionne le fait que le C.E.G.E.P. subventionne la pastorale (d'autres disent: la propagande) d'une Église. On reproche à la pastorale de faire de la fausse représentation et de pratiquer une «pédagogie piégée». On affirme que le service de pastorale fait un travail parfois valable d'animation mais que le même travail pourrait être fait par d'autres services. On prétend que le service de pastorale ne correspond pas à des besoins réels et qu'il ne répond pas aux normes de rentabilité exigée pour les autres services. Il faudrait reconnaître que l'animateur de pastorale identifie mal le lien qu'il a avec le C.E.G.E.P., ce qui pourrait être l'une des sources de ces critiques extérieures.

Bref, dans une Église québécoise qui a du mal à s'identifier, dans un C.E.G.E.P. qui n'a pas encore réussi à définir son projet éducatif global, il nous apparaît que l'action pastorale demeure un défi à relever.

DES PRINCIPES DE SOLUTION

Parce que nous sommes de plus en plus conscients de ce défi, nous voudrions proposer ici une réflexion critique et prospective concernant la pastorale dans les C.E.G.E.P. Ces réflexions, nous l'espérons, permettront de saisir la pertinence des conclusions que nous tirerons au passage. Voici les quelques principes qui nous guideront dans nos orientations concernant les services de pastorale.

L'Église a une mission dans le projet éducatif du C.E.G.E.P.

Indépendamment de la place qu'on lui fait ou qu'on ne lui fait pas dans l'organigramme scolaire, indépendamment même des attentes explicites et des besoins manifestés, l'Église, par fidélité à elle-même, doit être présente au projet éducatif C.E.G.E.P. Cet aspect de la mission de l'Église, qui est communauté de croyants, nous paraît particulièrement pertinent dans le contexte qui est le nôtre. En effet, dans l'esprit de «Gaudium et Spes», l'Église doit travailler non pas pour elle-même mais être au service de l'homme et du monde. Elle

a reçu la tâche non pas de dominer mais d'affirmer la possibilité, dans le Christ, d'une humanisation totale à travers une recherche spirituelle, une conversion personnelle et une transformation des conditions culturelles et socio-politiques d'existence. Les chrétiens, à partir de leur foi dans le Royaume, sont appelés à être présents dans leur milieu pour affirmer dans le Christ, par leur parole et leur action, la possibilité d'un monde pleinement réalisé, de l'homme libéré et totalement accompli.

La réalisation de cette mission doit continuer à faire appel à la créativité

La courte expérience des services de pastorale au C.E.G.E.P. permet d'affirmer au moins une certitude: la nécessité continue de créativité pastorale. Cette nécessité, fondée sur la permanence et l'accélération du changement particulièrement en milieu C.E.G.E.P., nous amène à prendre une certaine distance face à des modes traditionnels de pastorale pour inventer de nouveaux projets provisoires de rassemblement et de ressourcement. S'agit-il d'un nouveau mode de regroupement chrétien, une sorte d'Église événementielle, provisoire, engagée «ad hoc»? S'agirait-il d'une Église dont le pôle de regroupement ne serait plus seulement la vie sacramentaire mais des tâches profanes regroupant chrétiens et non chrétiens? C'est ainsi qu'il existe dans les C.E.G.E.P. des services variés à la communauté et principalement aux défavorisés, des expériences de ressourcement spirituel, de prière, de recherche au plan mystique, d'engagement socio-politique, etc... En effet, c'est à travers ces expériences avec d'autres et par elles que s'affirment nos convictions et que peuvent être explicitées les significations chrétiennes de l'existence.

La pastorale au C.E.G.E.P. est fonction du projet éducatif

L'Église et le C.E.G.E.P. ont besoin de trouver des modalités concrètes de fonctionnement. Selon nous la place de l'Église dans le système scolaire collégial se justifie à partir de la mission socio-culturelle du C.E.G.E.P. Le C.E.G.E.P. n'a pas pour but unique d'être le reflet de la réalité socio-culturelle ambiante. Il doit encore faciliter la critique, la formalisation et la cohérence de la culture et de la société. Plus précisément, le C.E.G.E.P. ne peut se permettre de laisser flotter les idéologies: il doit les identifier, les critiquer et aider les étudiants à faire des options éclairées concernant le sens de l'homme et du monde. Il ne peut éviter le problème des fins pour se limiter à la transmission des connaissances et à l'acquisition d'habiletés professionnelles.

Dans le contexte québécois, l'Église s'est traditionnellement chargée des questions fondamentales. Ne dit-on pas couramment qu'elle a assuré les visions de l'homme et du monde qui soutendaient la culture et la société québécoise? On peut même dire que ce rôle traditionnel a été continué dans la réforme scolaire qui a suivi le rapport Parent. En effet, dans la création même des collèges publics, l'État confiait au milieu le soin de définir son projet éducatif (voir Bill 21). Il revenait au Conseil d'administration et aux personnes impliquées dans le projet C.E.G.E.P. de se donner les éléments nécessaires à la réalisation de ce projet. Il n'y a pas lieu de s'étonner que de nombreux chrétiens, au nom même de ce milieu, aient continué d'influer sur la vision de l'homme et de demander pour la population du C.E.G.E.P. des services de pastorale. La place que l'Église a reçue et assumée dans le C.E.G.E.P. et qui s'est concrétisée dans la formation des services de pastorale n'était donc pas une concession à une Église mais la réponse donnée par le C.E.G.E.P. à des besoins exprimés dans le milieu.

Compte tenu de l'évolution rapide que connaissent les milieux C.E.G.E.P. et du pluralisme qui s'y instaure,

il apparaît opportun que chaque milieu fasse une lecture régulière des besoins existants sur le plan spirituel et religieux et des aménagements mis en place pour y répondre.

L'important est que le C.E.G.E.P. assume sa responsabilité par rapport aux fondements de la culture, facilite la formulation des questions fondamentales et de leurs réponses, assure l'information et la critique des courants spirituels actuels, pose le problème de la transcendance et guide l'étudiant à faire des choix personnels et personnalisants dans le dédale actuel des idéologies, des conceptions de l'homme et du monde. Il ne suffit pas, en effet, que les étudiants soient initiés, par la philosophie par exemple, à telle ou telle façon de penser l'homme et le monde. Le C.E.G.E.P. doit encore aider l'étudiant à se situer consciemment, librement et de façon cohérente, par rapport à ces façons de penser. Il devra trouver les aménagements concrets pour répondre à cette nécessité.

L'Église se doit de collaborer pour sa part à la poursuite d'un tel objectif tout en aidant à la fois le cheminement et la célébration de la foi en Jésus-Christ pour ceux qui le veulent.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS

Comptables agréés

Montréal — Québec — Rimouski —
Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115 — 861-5741